

Bourgogne Franche-Comté

À vos côtés, quoi qu'il arrive.

Sur la carte



Établissements adhérents

156

Établissements adhérents
au plan de formation à l'Anfh

45

Établissements
adhérents au DPCm

Éditorial

La proximité est une valeur fondatrice très forte pour l'ensemble des administrateurs comme pour les salariés de l'Anfh. Nous en sommes fiers, et nous la défendons.

Aussi, face à l'exemplaire engagement dont ont fait preuve les établissements comme les agents hospitaliers, dans un contexte sanitaire si difficile et sans précédent, nous nous devons de répondre présent à vos côtés.

Ainsi les délégations ont-elles rapidement adapté leur organisation de travail, les instances nationales validant parallèlement la mise en œuvre de règles exceptionnelles.

Il s'agissait de pouvoir vous apporter une réponse et un accompagnement à la hauteur des enjeux.

Nous voulons saluer ici l'investissement de vos équipes et celui des délégations territoriales, sans qui nous n'aurions pu maintenir les activités formation à flot.

Gageons que cet épisode soit désormais derrière nous, il aura cependant permis de faire la démonstration de ce que nous sommes capables d'accomplir ensemble. Vous êtes la raison d'être de notre association !

Sévena Relland, Pascale Simon,
Présidente et Vice-Présidente de
l'Anfh Bourgogne Franche-Comté.

Une expertise pour gérer et financer

Dispositifs individuels au titre de l'agrément CFP

68,5% de dossiers acceptés (hors BC)

161 CFP* (dossiers classiques)

13 Études promotionnelles*

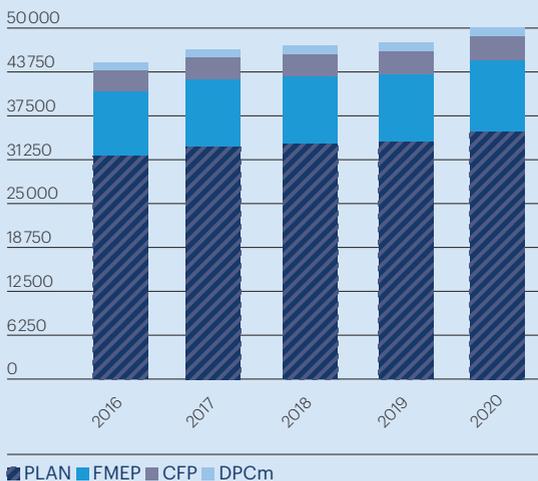
57 VAE*

320 Bilans de compétences*

*Nombre de dossiers en cours

Fonds et formation

Évolution de la collecte par fonds depuis 2016 (en K€)



En 2020, le total des cotisations* s'élève à 50 046 K€ pour 48 026 K€ en 2019, soit une augmentation de 4,2%.
*Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

Études promotionnelles tous fonds confondus

1046 Études promotionnelles en cours, dont

460 Dossiers accordés en 2020

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

Diplômes	Nombre EP 2020	Nombre EP 2019	Taux d'évolution 2020/2019
1. DE Infirmier	357	313	14,1%
2. DEAS	281	285	-1,4%
3. Dipl. Cadre de santé	114	112	1,8%
4. DE Infirmier anesthésiste	56	50	12%
5. DE IBODE	35	48	-27,1%
6. DE Ipa	35	18	94,4%
7. DEAES	24	24	0%
8. BPJEPS	15	9	66,7%
9. Caféruis	15	14	7,1%
10. DE Moniteur éducateur	14	14	0%
Autres	100	110	-9,1%
Total	1046	997	4,9%

DPC médical

Plus de 1300 départs

en formation au titre de l'agrément DPC médical, dont :

85% concernant les médecins

11% concernant les pharmaciens

1% concernant les chirurgiens-dentistes



Utilisation des cotisations du plan 2020 : des mécanismes inédits, qui ont permis de vous apporter quelques solutions.

Au regard des conséquences potentielles de la situation sur l'utilisation des cotisations qui nous ont été confiées en 2020, les membres du Conseil d'Administration de l'Anfh ont rapidement validé la mise en œuvre de trois mécanismes exceptionnels, et pour certains totalement inédits.

> Mécanisme 1 :

Principe de report des ARF N++ ; il s'agissait de « réserver », sur les cotisations perçues au titre du plan de l'année 2020, les sommes qui correspondaient aux dépenses à payer sur les années suivantes (N++) pour une action dont le premier jour de formation avait effectivement eu lieu sur l'année de cotisation N.

> Mécanisme 2 :

Transformation de la formation ; consacré à la prise en charge du matériel destiné à la formation digitale et/ou connectée, et à la simulation en santé.

> Mécanisme 3 :

Report exceptionnel au-delà des engagements sur le solde non reportable report de 10% de l'enveloppe 83% PLAN, pour les établissements constatant un solde non reportable à la clôture de l'exercice. L'objectif était de permettre de reporter 10%, au maximum, des cotisations PLAN qui n'avaient pas été rattachées à une prise en charge.

Ces différents mécanismes ont ainsi offert à de très nombreux établissements, en plus de l'utilisation habituelle de leur plan de formation, de pouvoir répondre à des besoins potentiels, comme de sécuriser les crédits issus des cotisations.

Grâce à l'activation de ces trois mécanismes, parfois de façon cumulative, les délégations de Bourgogne et de Franche-Comté n'ont pas enregistré un volume de solde non reportable, en clôture de l'année 2020, notablement supérieur aux années précédentes. Ces collaborations et partenariats nous ont permis de proposer des journées thématiques, de rédiger des cahiers des charges dans le but d'acheter une offre de formation, de construire des outils de formation numérique, de réaliser des expérimentations, de mener à bien de la recherche en science cognitive, ou encore simplement d'améliorer nos connaissances sur un domaine particulier.

Le nombre de ces partenariats et de ces collaborations progresse d'année en année, et est destiné à se développer bien davantage.

Zoom sur le plan de formation

Répartition des charges par nature de dépenses



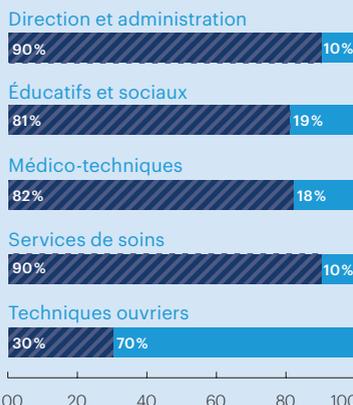
Répartition des stagiaires

par catégorie de rémunération, ayant bénéficié d'une prise en charge au titre du plan de formation.



En 2020, 48% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du Plan de formation des établissements adhérents sont des agents de catégorie C, pour 49% en 2019.

Répartition des stagiaires partis au moins une fois en formation en 2020, par genre et par filière



● Femmes ● Hommes

L'Anfh en chiffres

Les chiffres-clés 2020

Cotisants (FMEP et CFP)



40,3%
de taux d'accès à la formation

Public formé au titre du plan de formation



Budget régional



50 046 K€

collectés par l'Anfh
Bourgogne Franche-Comté

35 199 K€

2,1% - Plan de formation

10 081 K€

0,6% - Études promotionnelles

3 360 K€

0,2% - Dispositifs individuels
(CFP/VAE/BC)

56 K€

4,8% ESAT

1 350 K€

0,5% ou 0,75% - DPC médical

Dispositifs individuels (CFP + EP + VAE)*



231

dossiers CFP
(hors BC) pris en
charge et un taux
d'acceptation
de 68,5%

* Nombre de dossiers en cours

BC



261

Bilans de
compétences
accordés (au titre
de l'agrément CFP)

Contact



Anfh Bourgogne
14, rue Nodot
21000 Dijon

-
bourgogne@anfh.fr
www.anfh.fr/
bourgogne

Anfh Franche-Comté
9, rue Jean-Baptiste
Proudhon
25000 Besançon

-
franchecomte
@anfh.fr
www.anfh.fr/
franchecomte